Bulletin municipal - décembre 2016

Curciat Dongalon

40ème fête de l'andouillette

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'embellissement de notre village par leur temps passé et par le don de plants.

Nous adressons un grand merci à Thomas BURTIN, qui cette année encore a bien voulu consacrer son temps à la mise en page de ce bulletin.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin par envoi de photos ou de texte.

Sommaire

Vie communale	p.4
Le mot du Maire	p.5
Réalisations de la commune	p.6
Site internet	p.7
Compte administratif	p.8
Etat civil 2016	p.9
Calendrier des fêtes 2017	p.10
Comité des fêtes	p.11
Ecoles	p.12
TAP	p.14
Cantine scolaire	p.15
Sou des écoles	p.16
Les P'tites Fripouilles	p.17
Bibliothèque	p.18
Union musicale	p.19
Gymnastique	p.20
Don du sang	p.21
Les amis de Sana la vive	p.22
Société de chasse	p.23
Club des Retraités	p.24
FNACA	p.25
L'Essor bressan	p.26
ADMR	p.29
Apiculture	p.30
Influenza aviaire	p.31
Communauté de communes	p.32
Mots croisés	p.34
Conscrits	p.35
Informations pratiques	p.36

Vie communale

Décoration des pompiers

Remise des dictionnaires

Les gagnants du quine loto

Les doyennes du repas du CCAS

Les nouveaux habitants

Les bébés nés en 2015

Fleurissement

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers lecteurs,

Au seuil de l'année 2017, j'ai le plaisir de vous faire parvenir au nom de tous les membres du Conseil Municipal, le bulletin 2016.

Jocelyne Jannodet

Un changement est à noter au niveau du conseil municipal puisque Jocelyne JANNODET a été élue 3ème adjoint en remplacement de Philippe Raffiani, démissionnaire de cette fonction pour raisons professionnelles.

Cette année 2016, nous avons procédé à la dénomination des voies. Vos plaques numérotées vous seront remises au printemps. En effet, nous avons choisi d'attendre la fin du recensement afin qu'il n'y ait pas de confusion dans les adresses répertoriées. Je remercie à cette occasion Didier Fleury, 1er adjoint, cheville ouvrière de ce travail qui a demandé patience et méticulosité.

Parmi les autres réalisations les plus importantes de l'année figurent le remplacement de la totalité des fenêtres et portes extérieures de l'école, la réfection du toit du logement "Gonnod", le changement des tables de la salle polyvalente, sans oublier la voirie.

Le site internet de la commune est également opérationnel, il vous est présenté dans les pages suivantes.

Comme vous le savez, nous avons dû procéder à la dissolution du CPINI (centre de première intervention non intégré) au mois de mai 2016 du fait d'un nombre insuffisant de pompiers formés. Je le regrette mais les habitants ne resteront évidemment pas sans secours. Nous sommes rattachés au Centre de Secours de St Nizier et les pompiers passeront d'ailleurs à votre domicile pour leurs calendriers.

En 2017, nous souhaitons démarrer l'extension du hangar communal et la mise en accessibilité de la mairie. Comme indiqué plus haut, le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Roland Lamberet sera à nouveau l'agent recenseur et Jean-Christophe Rivet est le coordonnateur communal de cette action. Je les remercie tous les 2 d'avoir accepté cette mission.

Je tiens à souligner une nouvelle fois l'implication des associations locales dans la vie de la commune. Certaines d'entre elles ont vu de nouveaux membres intégrer les équipes, prêts à donner de leur temps et leurs idées pour faire vivre le village et rendre service aux familles.

Je félicite le Comité des Fêtes pour l'organisation réussie de la 40ème fête de l'Andouillette. Comme vous le voyez en page de couverture, beau temps et bonne humeur ont contribué au succès de cet anniversaire marquant.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2017.

Nous vous donnons rendez-vous à la cérémonie des vœux **le dimanche 8 janvier 2017 à 10 h 30** où nous accueillerons avec plaisir les nouveaux habitants et les nouveaux nés de l'année.

Marie-Laure CLAPPAZ

Réalisations de la commune en 2016

En investissement

Toiture du logement " Gonnod " pour 13 288,95 €

Electricité à l'église pour 14 249,43 €

Menuiseries extérieures de l'école pour 36 973,20 €

* subvention obtenue du Département de 4 622 €

* subvention obtenue de l'Etat de 13 864 €

Achat des poteaux et panneaux pour la numérotation des voies pour 8 372,52 €

Programme des routes pour 36 951,00 €

Achat d'une tronçonneuse pour 612,00 €

Achat d'un meuble vidéo projecteur à l'école pour 85,80 €

Achat d'une plastifieuse à l'école pour 214,90 €

Achat de 20 tables et 1 chariot à la salle polyvalente pour 4 392,61 €

En fonctionnement

Quelques postes de dépenses :

Achat de cordons lumineux pour 605,70 €

Contrôles électrique et gaz à la salle polyvalente pour 1 060,80 €

Nettoyage de la hotte de la salle polyvalente pour 504,00 €

Travaux d'élagage pour 1 750,03 €

32 heures de curage de fossés pour 660,00 €

Quelques informations

Quine loto au profit du CCAS

Suite à la faible participation du 4 décembre, sans doute due aux nombres de quine lotos aux alentours, nous avons décidé de modifier la date pour 2017. Le quine loto au profit des œuvres sociales aura lieu le **dimanche 19 novembre 2017.**

Recensement 2017

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera **du 19 janvier au 18 février 2017**.

Désormais, chaque personne recensée peut répondra aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser d'importantes économies de moyens. Il doit être proposé de manière systématique l'agent recenseurs. En 2016, 39 % de la population recensée a utilisé ce mode de réponse. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser l'internet.

Le recensement sera effectué par Roland LAMBERET, auquel vous voudrez bien réserver le meilleur accueil.

Roland Lamberet

Site internet

Le site internet de la commune a été mis en ligne dans le courant du mois de juin 2016. Celui-ci est accessible à l'adresse:

http://www.curciat-dongalon.fr

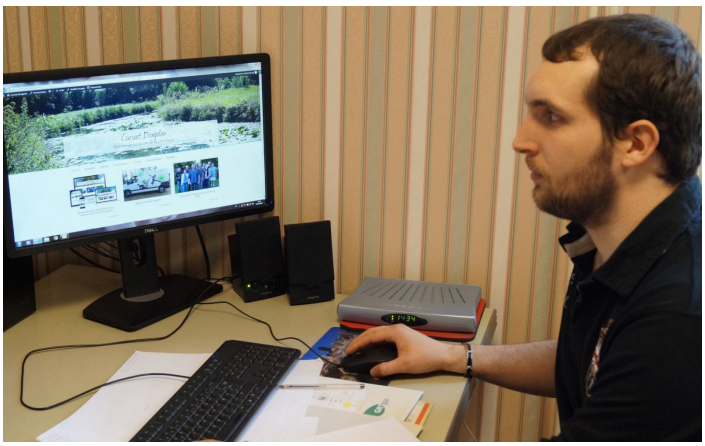

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de la commune, mise à jour régulièrement par le biais d'articles et de photos. Le calendrier des fêtes, dont les 3 prochains évènements sont visibles dès la page d'accueil, vous permettra de ne rien manquer des diverses manifestations organisées par les associations de la commune.

Sur les pages institutionnelles du site, vous retrouvez d'ailleurs la liste de toutes ces associations, avec les coordonnées des présidentes et des présidents. Une page est également dédiée au conseil municipal. La rubrique « Services » vous informera sur l'environnement et l'emploi.

La rubrique « Liens pratiques » vous permettra, entre autres, de découvrir certains sites des autres communes du canton, ou d'accéder à des services qui pourront vous aider dans vos démarches.

Vous trouverez également les bulletins municipaux de ces dernières années téléchargeables au format PDF.

Enfin, la section contact vous permettra de contacter le secrétariat de la mairie et les élus.

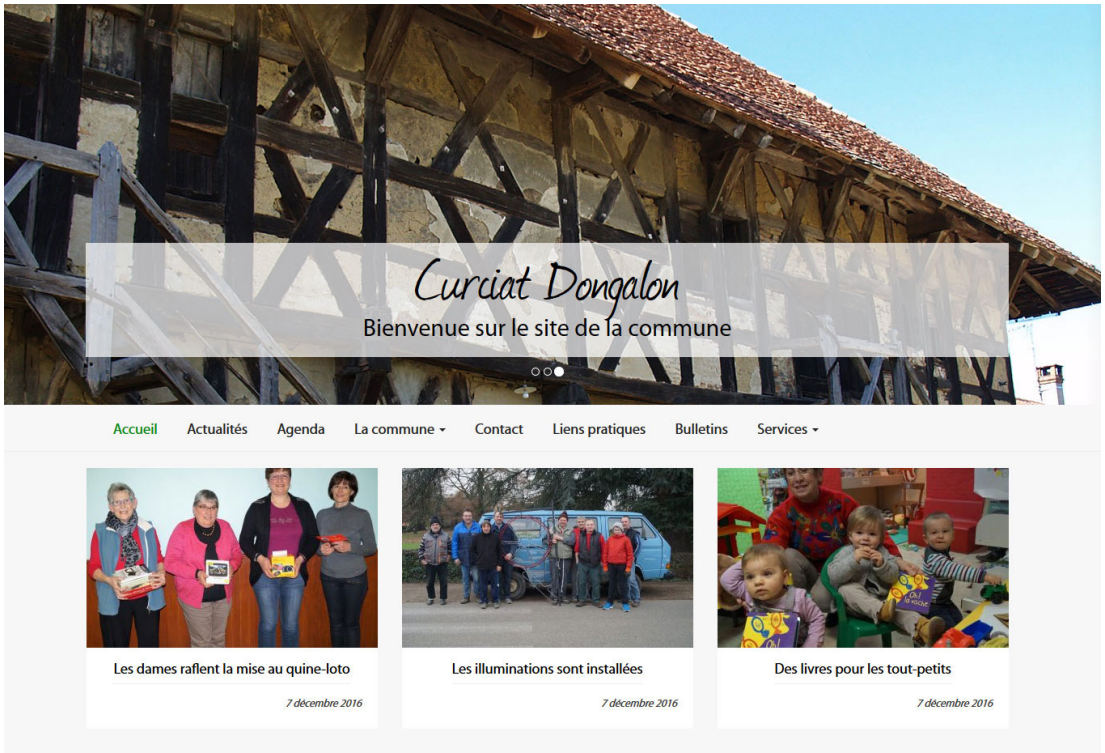

Ce site ne pourrait pas vivre sans les personnes qui l'alimentent. Nous remercions donc Roland Burtin qui rédige de nombreux articles pour la rubrique « Actualités », et Thomas Demaison qui s'occupe du contenu institutionnel. Merci également à Thomas Burtin pour son aide et ses conseils lors de la création du site.

A bientôt sur http://www.curciat-dongalon.fr

Compte administratif 2015

Compte administratif 2015 du budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses	229 598,72 €
Achat de matériel et fournitures	21 233,67 €
Prestation de services	3 272,50 €
Locations	618,44 €
Entretien	21 294,03 €
Assurances	7 607,96 €
Intermédiaires et honoraires	3 462,85 €
Relations publiques	1 317,32 €
Frais postaux et télécommunications	2 014,62 €
Adhésions et cotisations	455,24 €
Impôts et taxes	1 882,00 €
Charges de personnel	94 934,27 €
Reversement fiscalité	1 232,00 €
Indemnités des élus	14 748,72 €
Service incendie	7 378,68 €
Cotisations SIEA	5 559,84 €
Subvention pour assainissement	15 547,50 €
Subvention aux associations	16 633,00 €
Intérêts des emprunts	10 297,24 €
Bourses et prix	108,84 €

Recettes	306 848,27 €
Remboursement sur rémunérations	18 988,75 €
Produits des services	6 408,58 €
Impôts et taxes	136 173,00 €
Dotations et participations	112 576,00 €
Revenus des immeubles	31 147,29 €
Produits exceptionnels	1 554,65 €

Section d'investissement

Dépenses	134 862,33 €
Remboursement emprunts	15 781,90 €
Déficit 2014 reporté	60 949,81 €
Projecteurs église	2 692,75 €
Voirie 2015	37 443,00 €
Fossés	3 829,02 €
Acqueduc Vitriat	1 804,80 €
Réseau eaux pluviales église	4 410,60 €
Poteau incendie Montalapiat	2 531,40 €
Extincteurs	685,20 €
Vidéo projecteur	382,80 €
Logiciels mairie	1 999,20 €
Erreur imputation 2012	1 410,00 €
Intégration diagnostic accessibilité	941,85 €

Recettes	116 276,71 €
Affectation du résultat 2014	84 495,86 €
FCTVA	19 399,00 €
Cautions reçues	478,00 €
Subvention département / toilettes	3 642,00 €
Subvention état / toilettes	5 910,00 €
Erreur imputation 2012	1 410,00 €
Intégration diagnostic accessibilité	941,85 €

Compte administratif 2015 du budget annexe - ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses	21 954,24 €
Intermédiaires et honoraires	262,42 €
Intérêts des emprunts	6 398,03 €
Intérêts courus non échus	-454,21 €
Dotation aux amortissements	15 748,00 €

Recettes	21 954,24 €
Redevances d'assainissement	6 406,74 €
Participation assainissement collectif	0,00 €
Subvention d' équilibre commune	15 547,50 €

Section d'investissement

Dépenses	14 147,73 €
Remboursement d'emprunt	14 147,73 €

Recettes	34 342,88 €
FCTVA	382,00 €
Amortissement	15 748,00 €
Excédent 2014 reporté	18 212,88 €

Etat civil 2016

Naissances

6 février 2016	Nolan Olivier MARECHAL de Jérôme MARECHAL et Séverine BOUTRAND Rue de Bourgogne
16 mai 2016	Anthéa Eirlys PETIT GEOFFROY de Luc PETIT et Géraldine GEOFFROY Le Panloup
7 juin 2016	Paul Olivier RAVE de Pierre RAVE et Félicie LOISON Le Bourg
17 septembre 2016	Gabin Valéry Bernard VACLE de Nicolas VACLE et Audrey TOUET La Varna
Le 11 décembre 2016	Lana Nelsy Valérie BONIN de Franck BONIN et Prescillia POCHEBONNE Le Panloup

Mariages

4 juin 2016	Thierry SCHELLENBERGER et Florianne Sophie SILINSKI
13 août 2016	François Martial Jean Marie GILBERT et Marion Emmanuelle CLAPPAZ

Décès

22 février 2016	Marcelle BERRODIER née BESSON (née le 04.09.1924)
18 juin 2016	Jean Julien PELLET (né le 10.01.1926)
29 septembre 2016	Suzanne Maria Simonne VIALET née PARNALAND (née le 18.04.1928)

Nous avons également une pensée pour les personnes disparues
qui n'étaient plus domiciliées sur la commune :

René BERTRAND le 10 août 2016 (né le 15.03.1928)

Calendrier des fêtes 2017

Janvier	Vendredi 6 Samedi 7 Dimanche 8 Samedi 28	Concours de belote du Club des retraités Vente de boudin de la société de chasse Vœux de la municipalité Repas de la société de chasse
Février	Samedi 11 Dimanche 12 Dimanche 19	Assemblée générale des donneurs de sang à St Nizier Quine loto de la cantine à St Nizier Concours de belote du comité des fêtes
Mars	Samedi 4 Dimanche 5 Mardi 7 Samedi 11 Samedi 18 et Dimanche 19 Dimanche 19	Banquets des conscrits Matefaims des conscrits Don du sang à Cormoz Théâtre de la Gym Concours de meutes organisé par la Sté de chasse sur 2 jours Cérémonie cantonale du 19 mars à Servignat
Avril	Samedi 1 Samedi 8 Samedi 15 Dimanche 30	Carnaval de la Garderie Repas des cheveux blancs organisé par le CCAS Soirée moules frites du sou des écoles à Curciat Concert de l'union musicale en matinée à Curciat
Mai	Lundi 8	Commémoration de l'Armistice 39/45
Juin	Jeudi 1 Dimanche 4 Samedi 24	Concours de pétanque des retraités Fête de la pêche Fête de la musique à Saint Nizier
Juillet	Dimanche 2 Mardi 4	Fête de l'andouillette Don du sang à Saint Nizier
Août	Dimanche 6 Dimanche 13	Fête patronale Pétanque et bréchets de la société de chasse
Octobre	Lundi 16	Don du sang à Curciat
Novembre	Samedi 11 Samedi 11 Samedi 18 Dimanche 19	Commémoration de l'Armistice 14/18 Sainte Cécile de l'union musicale à St Nizier Vente de fromages de la cantine à Curciat Quine loto au profit des œuvres sociales
Décembre	Dimanche 10 Dimanche 10 Dimanche 17	Vente de sapins du sou des écoles Vente d'escargots du Tennis au marché de Noël de St Trivier Concours de belote du comité des fêtes

Comité des fêtes

Le nouveau bureau élu le 27 novembre 2015, sous la présidence de Jean Pierre Lethenet, a réalisé de nombreuses manifestations tout au long de la saison écoulée.

Les deux concours de belote, en décembre 2015 et février 2016 n'ont pas rencontré le succès escompté mais ils seront néanmoins reconduits.

Le banquet des conscrits du 5 mars a lui connu une très importante affluence et s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

La fête de l'andouillette, dont c'était le 40ème anniversaire a été marquée par quelques originalités. Des chemisettes blanches ont été offertes à tous les bénévoles et les convives ont pu repartir avec comme cadeau, un joli verre à pied célébrant cet anniversaire. Le comité tient à remercier toutes les structures, qui par leur aides financières ont aidé à la réussite de cette journée.

Pour la fête patronale, l'idée d'organiser un vide grenier avait été retenue. Ce fut une réussite. Plus de 75 exposants étaient présents et ils ont apprécié le cadre champêtre pour vendre toutes sortes d'objets. Le comité recherche d'autres innovations pour l'année 2017.

Les bons résultats financiers ont permis de revoir une répartition à la hausse pour les associations. Les changements de nombreux responsables d'association en 2016 permettront à de nouvelles personnes de s'investir dans les activités du comité, notamment lors de la fête de l'andouillette.

Le comité envisage dans ses investissements en 2017, le changement de la bâche du tunnel et l'achat de planchas.

Cette saison était la dernière de Gérard Thivent qui aura œuvré pendant de nombreuses années avec dévouement au sein de l'association. Il sera remplacé par Annie Tempion à qui nous souhaitons la bienvenue.

Marianne MONDEL (enseignante), Evelyne PACCAUD (ATSEM), Laura (AVS), Laurie MOIRAUD (enseignante), Jules CHENE

Axel GONTHIER, Nathan MARECHAL, Alice SEREUSE, Haron MALDONADO, Chloé THEVENIEAU, Paul BENONNIER, Lorène GUIOT, Pénéloppe MEUNIER, Pierre-Emile MARION

Rudy JOLY, Louna STIZI, Leyla AÏCHI, Alexis RICHARD, Sohan LABRY, Zoé RAVE, Virgile FONTAINE, Eléna GERVAIS PIERRE, Thannys PINSON

Ecoles - Grande section

Arlette JACQUET (ATSEM), Deborah BETEND (enseignante),

Julia CORNATON, Mathis JANVIER, Mathéo DIJOUX,

Jason DERNONCOURT, Camille GENTON, Nastassia ALU, Anaïs RONGIER, Salomé SARCEY.

Ecoles - CP

Deborah BETEND (enseignante), Justine MALAN, Yunhaël PINSON, Leeroy BOISSARD, Eliséa KAMESI, Anaïs GUILLERMIN, Romaric VIALET, Gabriel VERNOUX, Arlette JACQUET (ATSEM),

Kélya HERNANDEZ –DELGADO LIMA, Lola SEREUSE, Rémi ASSANDRI, Lily-Rose BAJEUX, Jules BURTIN.

TAP - Temps d'activités périscolaires

Avec l'année scolaire, les TAP ont repris au mois de septembre tous les vendredis après-midi.

Cette année, on note une importante participation avec 34 enfants inscrits. (19 élèves de grande section et du CP et 15 élèves de petite et moyenne section)

Cette année quelques modifications ont été apportées dans l'organisation. Les enfants les plus âgés ont été répartis en 2 groupes ce qui permet de gérer plus facilement le travail lors des activités.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, la commune a mis à notre disposition le local " Gonnod ", ancien bureau des pompiers, ce qui permet de faire des ateliers de peinture, collage et découpage. L'autre local est la salle de la mairie réservée aux jeux de société et depuis peu à quelques séances de cinéma sur petit écran.

L'organisation du vendredi après-midi est la suivante :

De 14h à 15h30, activités avec les grands

De 15h30 à 15h45, après le réveil des petits, moment de détente pour tous.

De 15h45 à 16h20, 4 petits vont au local avec Cécile, tandis que les autres choisissent entre activité à l'extérieur en cas de beau temps, ou animations et jeux dans la salle de motricité.

Nous tenons à remercier nos bénévoles, Jocelyne Jannodet et Roland Burtin, qui donnent de leur temps chaque semaine. Un merci également aux anciens pompiers pour le matériel qu'ils nous ont donné.

De la part de toute l'équipe des TAP, bonnes fêtes de fin d'année 2016 et meilleurs vœux pour 2017

Les P'tits Gloutons – Cantine scolaire

Une nouvelle année démarre pour l'association Les p'tits gloutons, et une page se tourne ! En effet c'est un bureau entièrement renouvelé qui s'occupe désormais de l'association :

Composition du bureau

Présidente :	Corinne GUIOT (maman de Lorène)
Secrétaire :	Jessica RICHARD (maman d'Alexis)
Trésorière :	Christelle LABRY (maman de Sohan)
Trésorière adjointe :	Séverine BOUTRAND (maman de Nathan)
Membres :	Jessica CHAUVIERE (maman de Yoenaïe, Eylvenn, Yunhaël, et Thannys) Dominique CHABOT (maman de Julia) Thomas DEMAISON (représentant de la mairie de Curciat) Olivier BROCOT (représentant de la mairie de St Nizier)

Nous accueillons à Saint Nizier cette année, 36 enfants qui mangent de manière régulière à la cantine. Marie Pierre Malin leur prépare les repas et les accueille avec l'aide d'Arlette Jacquet.

A Curciat, c'est Chantal Luquin qui prépare les repas des 32 enfants inscrits. Elle est secondée par Evelyne Paccaud. Nous accueillons cette année parmi les employés, Cécile Villard qui assure le nettoyage de la salle et la vaisselle.

A Curciat, nous rencontrons un problème au niveau des trajets, en effet, les enfants longent la route, et nous n'avons, pour le moment pas d'autre solution. Bien que les adultes qui les encadrent font leur maximum et sont très vigilants, nous lançons un appel : si des personnes sont disponibles et volontaires pour venir accompagner les enfants sur le trajet, elles sont les bienvenues !

Dates à retenir

Le quine loto le 12 février 2017

Une vente est en projet pour le printemps, mais n'est pas encore finalisée…

Une vente de fromages de Savoie a déjà eu lieu en novembre, nous tenons d'ailleurs à remercier de tout cœur les personnes qui ont passé commande !

Nous avons désormais une boite mail, si vous souhaitez nous contacter : glouton.cantine@gmail.com

Sou des écoles

Le sou c'est :

Un peu de motivation…
Un soupçon d'investissement humain…
Une dose de bonne humeur…
Un mélange d'idées…

Le tout forme une équipe qui œuvre pour financer les divers projets d'école, sorties…

Pour ce faire, le sou a besoin, de financements, de bras pour aider et d'implication de la part des familles, sans quoi il ne pourrait pas exister.

Retour en arrière :

Pour l'année 2015-2016, le sou des écoles a financé entre autre la comédie musicale, le concours jeunes chercheurs, les sorties à l'observatoire de la Lèbe et à Touroparc, les transports…

Le 11/12/2016 : vente de sapins et tirage de la tombola à la salle des fêtes de Curciat

Le 12/12/2016 : spectacle intra-scolaire à la salle des fêtes de Curciat

Dates à retenir pour 2017

15 avril 2017 : Soirée Moules Frites à la salle des fêtes de Curciat

17 juin 2017 : Marche pour tous sur les deux communes

Le Comité élu pour cette année est :

Présidente :	Marie GENTON
Vice-présidente :	Lucile CHEVAILLER
Secrétaire :	Raphaëlle PILLON
Vice-secrétaire :	Laurie BEJEANNIN à qui nous souhaitons la bienvenue
Trésorière :	Sophie GALLAND
Vice-trésorière :	Sandra SOUFFERAND
Membres actifs	Emilie BURTIN, Arnaud GUIOT et les enseignants

Nous remercions les mairies ainsi que les comités des fêtes pour les aides financières qu'ils nous attribuent chaque année, mais également les parents soucieux d'offrir leur aide pour la bonne réussite de nos manifestations, les membres de l'association (anciens comme nouveaux) et les enseignants. Un grand merci aussi à la société GRANINI qui nous a attribué le troisième prix de son défi pour lequel la comédie musicale « être d'ici et d'ailleurs » a été présentée et aussi à M et Mme COQUARD pour le tracteur offert à l'école de CURCIAT.

Les finances se portent bien et espérons que la situation perdure
pour le plus grand bonheur de nos enfants

Les P'tites Fripouilles - Garderie

L'année scolaire 2015-2016 s'est terminée sur une note plutôt positive grâce entre autre à une augmentation, qui continue encore cette année, du nombre d'élèves inscrits à la garderie.

De quoi redonner du « peps » au nouveau bureau qui a été crée puisque 3 membres sur 5 nous quittaient. Nous en profitons à nouveau pour remercier Nelly NOUVION, Anne GIREL et Géraldine PILLON pour tout ce temps consacré au bon fonctionnement de notre service. Service qui, nous le constatons encore aujourd'hui, reste essentiel au sein de nos communes et qui, ne pourrait subsister sans la mobilisation des parents.

Nos deux animatrices, Cécile VILLARD et Arlette JACQUET, toujours en poste, redoublent chaque jour d'idées nouvelles afin de satisfaire la curiosité et l'épanouissement de nos enfants. Nous tenions à féliciter Cécile, qui a réussi toutes les épreuves du BAFA avec succès, bravo à elle !

Comme chaque année, pour la plus grande joie des petits, nous organiserons le carnaval sous forme de kermesse déguisée le samedi 1er avril 2017.

Un grand merci également à nos mairies de Saint Nizier le Bouchoux et de Curciat Dongalon ainsi qu'au comité des fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous accordent.

Informations pratiques :

La garderie Les Ptites Fripouilles ouvre ses portes du lundi au vendredi de 07h20 à 08h50 et de 16h30 à 18h30, et le mercredi de 07h20 à 08h50 et de 11h30 à 12h30.

Son prix est de 1.10€ la demi-heure.

Pour toute inscription, une cotisation de 7€ par enfant est demandée et une fiche de renseignements est à compléter. Dans un souci d'optimisation de fonctionnement, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement, ou en dépannage, doivent le faire savoir au plus tôt à Cécile VILLARD en l'appelant pendant les horaires d'ouverture au 04 74 52 91 60.

Le bureau actuel se compose ainsi :

Présidente :	Maryline DIJOUX
Trésorière :	Clotilde SARCEY
Trésorière adjointe :	Laurie BEJEANNIN
Secrétaire :	Sandrine COULON
Membres :	Anne GIREL Géraldine PILLON Cécile VILLARD Arlette JACQUET

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2017 !!!

Bibliothèque municipale

Saint Nizier le Bouchoux

Pour la première fois en décembre 2015, les bénévoles de la bibliothèque organisaient l'opération « 1ères pages » et remettaient un album aux enfants de Curciat Dongalon et de St Nizier le Bouchoux nés en 2014, au nom du Conseil départemental, porteur de cette manifestation nationale. Devant le succès rencontré, les animations ont été reconduites cette année.

Les bébés de 2014 de Curciat et St Nizier et leurs parents

Durant l'année scolaire, les bénévoles de la bibliothèque accueillent les 2 classes de St Nizier toutes les 2 semaines pour un prêt de livres. Les élèves des classes de Curciat bénéficient également des ouvrages de la bibliothèque puisque des bénévoles fournissent régulièrement des albums et des documentaires demandés par les enseignantes, en les apportant directement à l'école maternelle.

La bibliothèque dispose de romans, de bandes dessinées, et de documentaires pour tous les âges. Il est également possible de réserver un livre sur le portail de la lecture publique : consultez le site chez vous (ou à la bibliothèque), réservez le livre qui vous intéresse et venez le récupérer à la bibliothèque :

http://lecture.ain.fr

Permanence : tous les samedis matins de 9h30 à 11h30 – Place de la Mairie

Contact : 04.74.52.96.68 ou biblio-st-nizier@orange.fr

Union Musicale

L'année 2015/2016 a été plus que jamais riche pour l'Union musicale Saint Nizier/Curciat puisque nous avons totalisé pas loin de 20 prestations. L'année 2016 a été marquée par l'adhésion de l'harmonie au projet culturel Pétrek « Croiser le faire », qui a associé l'école de musique, les écoles primaires, le collège et les chorales et qui fut une très belle expérience pour tous les intervenants. Cette année dense a nécessité de nombreuses répétitions s'effectuant alternativement les vendredis soirs, samedis après-midi et dimanches matin.

Petits ou grands musiciens, nous serions heureux de vous accueillir parmi nous afin de partager notre passion !

Président :	Alexandre ANDRE
Vice-présidents :	Daniel LOMBARD Yves GERMAIN
Trésorière :	Nelly NOUVION
Trésorière adjointe :	Mathurine BASSET
Secrétaire :	Lucie GUYON
Secrétaire adjoint	Antoine JACQUET
Assesseurs :	Jocelyn BOURCET Mariane GUYON Robert PONT Florian et Jacques RAY
Directeur :	Laurent PAQUELIER
Sous-directeur :	Eddy JACQUET

Nous sommes 28 musiciens. Nous sommes ravis de retrouver Daniel et Carmen Boitrand.

Bilan de la saison :

Les cérémonies traditionnelles :

Samedi 6 février : banquet des conscrits à St Nizier.
Samedi 5 mars : banquet des classes à Curciat.
Samedi 19 mars : défilé F.N.A.C.A à Curciat. Cérémonie effectuée conjointement avec la Haute Bresse de St Trivier à l'occasion de laquelle a été inaugurée la place du 19 mars 1962.
Vendredi 8 mai : cérémonies commémoratives à Cormoz, Curciat et St Nizier.
Vendredi 08 juillet : Remise de galons des pompiers de St Nizier et St Trivier à la ferme musée de la Forêt.

Les concerts :

Samedi 23 avril : Concert de printemps à St Nizier à l'occasion duquel nous recevions l'harmonie de Marboz en seconde partie accompagnée de la troupe de théâtre Splides Dilings effectuant des petites scénettes très appréciées en alternance avec les morceaux.

Samedi 30 avril : Concert de printemps à Cormoz. La seconde partie était assurée par le groupe « Saxbuster », un groupe composé uniquement de saxophonistes.

Samedi 25 juin : Fête de la musique à Curciat avec en seconde partie le Chœur Bressan.

Vendredi 1er juillet : Restitution du projet Pétrek à la salle des fêtes de St Jean: présentation des morceaux réalisés par Laurent Darmon en collaboration avec Pétrek, avec la participation des enfants et du Chœur (cœur bressan et grande gueule).

Samedi 2 juillet : Festival de Musique à Villereversure, mis en œuvre pour la première fois un samedi en raison notamment du match de foot de l'Euro le dimanche. Le thème de cette année était « La musique au fil du temps ». Notre char étant sur la musique country, nous avons joué le jeu et nous sommes déguisés avec chapeaux de cowboys, bandanas et chemises à carreaux ce qui a beaucoup plus aux organisateurs et au public.

Autres :

Samedi 4 juin : Retraite aux flambeaux à St Nizier sur le char conduit par Michel Pirat, que nous remercions pour sa participation.
Dimanche 7 août : Retraite aux flambeaux à Curciat sur le char emmené par Jean-Pierre Lethenet.
Samedi 15 août : retraite aux flambeaux à Cormoz.
Samedi 12 novembre : St Cécile à St Nizier.
Dimanche 10 avril : Enregistrement des morceaux dans le cadre du projet Pétrek, pupitre par pupitre. Ce fut une première pour une grande partie d'entre nous !
Parce que la musique ne se partage pas qu'au travers du travail effectué ensemble au sein des répétitions, nous nous sommes retrouvés pour une sortie musicale au Carnaband's Show à Chalon-sur-Saône le 27 février 2016. Nous avons pu apprécier les prestations réalisées par des groupes du monde entier, c'était grandiose !

Au programme de cette année :

Notre concert aura lieu le dimanche 30 avril à Curciat apres midi avec la participation de l'harmonie de Jujurieux printemps.

Le samedi 13 mai à Cormoz et le samedi 24 juin à saint Nizier notre fête de la musique

Nous participerons au Festival de musique à Attignat le premier dimanche de juillet 2017. Nous assurons également les diverses cérémonies officielles et retraites aux flambeaux.

Nous vous présenterons comme chaque année nos calendriers 2017 et vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réservez.

L'ensemble des musiciens remercie nos municipalités et comités des fêtes pour leurs encouragements et leurs soutiens financiers et matériels qui contribuent également à notre motivation à faire vivre notre association.

Grands mélomanes, passionnés ou simples amateurs d'instants musicaux, n'hésitez pas à venir nombreux nous écouter et partager avec nous tous nos concerts et manifestations ! « On ne vend pas la musique, on la partage ! » (Leonard Berstein, (1918-1990), compositeur et chef d'orchestre américain, a composé West Side Story)

Gymnastique volontaire

Encore une saison démarrée pour l'association sportive ! Ce sont environ 40 licenciés qui bénéficient des cours que donne la pétillante Ioana Danancher.

Que de bonne humeur sur les enchainements proposés par l'animatrice sur des rythmes entrainants et des musiques actuelles !

Petit plus cette année pour le cours du soir : l'achat de steps individuels, pour travailler de manière différente.

Le bureau est modifié cette année :

Présidente :	Christiane Burtin
Vice-présidentes :	Marguerite Mazuy Maryse Lethenet
Trésorier :	Gérard Massard
Vice-trésorière :	Véronique Basset
Secrétaire :	Jessica Richard
Vice-secrétaire :	Martine Velon
Membres :	Danielle Badoux Claudette Lamberet

La soirée théâtre, qui remporte tous les ans un franc succès sera renouvelée, courant mars.

Voici quelques phrases cultes qui émaillent les séances :

« Allllezzz !! »

« Quand on peut plus, on peut encore ! »

« J'ai mal, mais j'ai pas mal ! »

« On change de jambe, parce qu'on en a 2 !! »

« Si on dit qu'on peut pas, on amène du chocolat ! »

Amicale des donneurs de sang

Curciat, Saint Nizier, Cormoz

L'amicale compte 50 adhérents

Pour l'année 2016, nous avons eu trois prélèvements de sang.

En 2017, l'EFS (établissement français du sang) organisera un prélèvement dans les trois communes (St Nizier, Curciat, Cormoz)

On peut donner son sang de 18 à 70 ans. Venez tendre votre bras pour sauver des vies.

L'amicale a participé au concours de pétanque départemental le samedi 10 septembre chez nos voisins de Marsonnas – Béréziat.

Dates de prélèvement pour 2017 :

Mardi 7 mars à Cormoz de 9h30 à 12h30

Jeudi 6 juillet à Curciat de 9h30 à 12h30

Lundi 16 octobre à St Nizier de 9h30 à 12h30

Manifestations de l'année 2017 :

Assemblée générale le samedi 11 février à Curciat

Repas amical le samedi 23 septembre

Tombola de la dinde de Noël : tirage le dimanche 17 décembre

Les amis de Sana la Vive

L'année 2016 a commencé le 12 mars avec le safari truite qui a rassemblé de nombreux pêcheurs, dans une ambiance sympathique.

La fête de la pêche a eu lieu le dimanche 5 juin. Une cinquantaine d'adultes et une douzaine d'enfants ont concouru autour de l'étang des Epasses. En attendant les résultats les enfants ont pu tester le simulateur de pêche de la fédération départementale.

A midi de nombreux convives sont venus déguster la goujonnette de carpe. Ce repas a été cuisiné et servi par les bénévoles que je remercie vivement.

Les participants au concours enfants

La journée s'est terminée avec le concours de pétanque.

C'est avec plaisir que nous reconduirons cette manifestation le 4 juin 2017.

Guy Cœur a suivi les formations de garde particulier. Il viendra prêter main forte à Rolland Chaboud pour maintenir des contrôles fréquents et dissuasifs et faire respecter la propreté des sites de pêche.

Roland Burtin a été réélu au conseil d'administration de la fédération départementale. Il y occupe le poste de 3ème vice-président pour les 5 prochaines années.

On s'entraine au simulateur de pêche

Sans commentaire

Des futurs champions

En 2017 les ventes de cartes de pêche se feront uniquement par Internet, vous aurez 5 possibilités (Les cartes 2017 seront en vente dès le 14 décembre 2016)

- En allant directement sur le site : **Carte de pêche.fr** (en choisissant CURCIAT, bien sûr)
- En allant **à l'épicerie Bressane à St Nizier**
- En allant au magasin **Décathlon à Bourg**
- Chez **Roland Burtin, Rolland Chaboud ou chez Michel Gauthier**
- Une vente sera organisée le jour de l'assemblée générale

Je remercie la mairie et les membres du bureau pour l'entretien des abords des étangs et de la rivière.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 15 janvier à la mairie.

Le président

Bonne et heureuse année 2017

Société de chasse La Bécassine

Une des préoccupations essentielles de la société reste la sécurité, la précaution et les règles à respecter pendant les actions de chasse pour le bien de ses membres, des habitants et autres utilisateurs de la nature.

Cette année, « La Bécassine » est ravie d'accueillir 9 chasseurs de plus que l'année dernière et leur souhaite la bienvenue. Elle compte désormais 37 adhérents.

Nos activités cynégétiques

Chevreuil : bien présent sur le territoire avec 21 attributions cette année

Lièvre : prélèvement en baisse dû, peut-être, à des récoltes tardives

Sangliers : population présente sur la commune Nous espérons en prélever quelques-uns pour satisfaire notre banquet de chasse

Faisans et perdrix : leur présence est maintenue grâce aux lâchés réalisés durant la saison

Nuisibles : bien présents sur la commune, en particulier le ragondin qui est en forte augmentation. Toute personne chasseur ou non peut participer à sa régulation. Des battues aux renards seront organisées aux mois de janvier et février

Nos manifestations

Samedi 7 janvier 2017 - salle des fêtes : Vente de boudin et terrine

Samedi 28 janvier 2017 - salle des fêtes : Banquet de chasse (les cartes seront en vente le 7 janvier lors de la vente de boudin et terrine)

Dimanche 13 août 2017 : Repas Bréchets et concours de pétanque

Samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 : Concours de meutes départemental sur chevreuils

Ce concours est organisé en collaboration avec l'AFACC et se déroule cette année sur le territoire de Curciat. L'objectif est de laisser évoluer quelques meutes de 6 à 10 chiens à la recherche d'un chevreuil. Cette activité est destinée uniquement au travail des chiens (aucune arme ne sera présente et aucun animal ne sera prélevé). Toute la population sera la bienvenue tout au long de ce week-end. A cette occasion, des repas seront servis à la salle des fêtes et une buvette y sera installée.

Composition du nouveau bureau

Président :	Sandy GADOLET
Vice-Président :	Christian PONSOT
Trésorier :	Jérôme MARECHAL
Trésorier adjoint :	Gérard TREBOZ
Secrétaire :	Fabien GUILLERMIN
Secrétaire adjoint :	Philippe LAMBERET
Membres :	Christian TEMPION Gérard GADOLET

La société de chasse « La Bécassine » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017

Club des retraités

Nous avons une pensée pour Suzanne VIALET qui nous a quitté cet automne

Cette année nous avons 51 adhérents dont 3 pour l'adhésion sport voyage

Deux personnes ont quitté le club, dont Joëlle LAMBRET, qui a démissionné du bureau, elles ont été compensées par deux nouveaux adhérents.

Joël LOMBARD à laissé le poste de Trésorier qu' il a tenu pendant quatorze années, nous le remercions vivement.

Maryse LOMBARD et Gérard THIVENT sont devenus membres du bureau, Maryse a été élue Trésorière à l'issue de l'Assemblée Générale du 11 Octobre 2016

Le bureau est constitué ainsi:

Présidente :	Christiane BASSET
Vice-président :	Georges BERNARD
Trésorière :	Maryse LOMBARD
Trésorier adjoint :	Gérard CHAVANEL
Secrétaire :	Guy BURTIN
Membres :	Madeleine GRUEL Gérard THIVENT

Cette année nous avons pu équilibrer nos comptes grâce au concours de belote de décembre 2015 et au concours de pétanque de juillet 2016, ainsi qu'à une participation de 10€ au repas de fin d'année. A cette occasion nous avons souhaité les anniversaires de:

Marguerite MONTURY
Gérard BASSET
Daniel LOMBARD
Monique DEBOURG
André GUYON
Maryse LOMBARD
Robert BURTIN

La Fédération Départementale organise pour 2017 deux voyages:

Un au Puy du Fou du 4 au 7 juillet 2017, seulement 55 personnes pourront y participer,mais si il y a beaucoup de personnes inscrites la fédération programmera le même voyage en 2018

Un sur la Costa Brava du 10 au 15 octobre 2017, renseignements au 04 74 52 98 22.

Meilleurs veux à tous !

L'amicale FNACA de Curciat

Commémoration du 19 mars 1962

L'année 2016 fut importante pour l'amicale FNACA de Curciat pour la commémoration du 19 mars 1962 avec respect et dignité et pour l'inauguration de la place du village (Place du 19 mars 1962 Cessez le feu en Algérie). Tous les anciens d'AFN sont vraiment ravis de la décision de Madame le maire et du conseil municipal

17 h 30 une foule nombreuse se dirige vers le monument aux morts emmenée par l'harmonie et six porte-drapeaux, le président départemental Maurice Millot, Mme Guyon conseiller départemental, Mme Clappaz maire de Curciat et le président Raymond Debourg. Après une minute de silence, les sonneries d'usage, la Marseillaise, le secrétaire Guy Burtin donne lecture du manifeste du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants. Deux anciens du contingent sont décorés de la croix du combattant Guy Mornet et Joël Guillerminet par Maurice Millot. La plaque de la place du 19 mars 1962 Cessez le feu en Algérie a été dévoilée par Mme le maire et un ancien d'Algérie. Après cette belle cérémonie un vin d'honneur était servi par la municipalité.

Journée détente

55 : c'est le nombre de participants à la croisière sur la Saône avec le "Ville de Pont de Vaux".

Par un beau temps, le 13 septembre 2016, l'amicale FNACA de Curciat Dongalon est partie en voyage pour une journée

8 h 30 départ de la place du 19 mars avec le car Kéolis et son sympathique chauffeur Américo. Arrêt à St Trivier pour prendre les habitués qui complètent le car.

Arrivée à 9 h à Pont de Vaux pour la visite guidée du musée de la nature et de l'eau. Très intéressant.

10 h 30 embarquement, à 11 h passage de l'écluse de Pont de Vaux. Vers midi l'apéro et un excellent repas nous est servi pendant que le commandant de bord nous fait découvrir la faune et la flore et la navigation intense de ce fleuve. Passage de l'écluse de Dracé puis traversée de Villefranche et arrivée à Trévoux.

16 h 30 débarquement. Une guide souriante nous accompagne à travers les ruelles jusqu'au parlement de la Dombes au remarquable plafond et murs peints sur le thème de la justice et de la paix. De nos jours la fonction de justice perdure encore.

18 h l'autocar nous attend pour le retour. Direction Vésines mais à mi-chemin arrêt sur un parking ombragé pour se rafraîchir (rosé pomme cassis) pour les dames, une idée de Daniel et Gérard, toujours un moment de franche rigolade.

19 h Arrivée au restaurant la Guinguette à papa pour déguster une excellente friture.

21 h c'est le retour. Dans le car il y a eu des chansons et l'harmonica de Dédé. L'an prochain on verra !!

L'essor bressan

"L'Essor Bressan", un bien joli titre pour un petit journal. En fait, c'était le nom du bulletin de liaison du "Groupement de Productivité de la Zone-Témoin" de Saint Trivier de Courtes, durant la période d'après-guerre 1950-1960.

Tout a commencé en 1952 avec la création par le ministère de l'Agriculture des "zones-témoins" qu'on appelait aussi "secteurs-pilotes". A cette époque, les exploitations agricoles, comme celles que l'on trouvait en Bresse, avaient des rendements très faibles, et les familles vivaient bien mal sur leurs petites fermes. Il fallait aussi nourrir la population française affamée après les années difficiles de la guerre.

La création des zones-témoins avait pour but de montrer que des résultats bien meilleurs pouvaient être obtenus sur les petites exploitations en conseillant les cultivateurs sur les nouvelles techniques agricoles, et en leur proposant des aides financières pour acheter des semences sélectionnées ou des engrais, ou pour s'équiper en matériel. Il fallait que cette action soit une démonstration, donc un témoignage, et non une expérience.

Saint Trivier de Courtes et quatre communes environnantes : Courtes, Vernoux, Saint Nizier le Bouchoux et Curciat Dongalon furent donc choisies, en Bresse, pour former l'une de ces zones-témoins. Des réunions d'information furent organisées par les services agricoles pour expliquer à la population les buts et le fonctionnement de cette initiative du ministère.

Beaucoup de cultivateurs répondirent aux propositions offertes par la zone-témoin. Oh ! il y eut bien quelques sceptiques, et aussi d'autres, plus malins, qui pensaient pouvoir se débrouiller tout seuls. Et les discussions allaient bon train dans les chaumières, pendant les veillées d'hiver ou les "repas de cochon". Chez nous, la décision de participer a été prise très vite et cela nous a permis de vivre un peu mieux sur notre petite ferme.

Pour bénéficier des aides de l'Etat, sous forme de prêts ou de subventions, il fallait adhérer à une structure nouvelle, appelée "Groupement de Productivité". La première assemblée générale du groupement s'est tenue pendant la troisième foire-exposition de Saint Trivier (ce n'était pas la foire actuelle), le 21 septembre 1953. Cette foire était organisée par le cercle des jeunes agriculteurs, sous la direction d'Henri Rongeat, qui fut nommé secrétaire du groupement, dont la présidence revint à Henri Thénoz.

Des ingénieurs, des techniciens des services agricoles tenaient des réunions ou passaient dans les maisons pour conseiller les adhérents. Ils avaient pour noms : Henri Blachère, Henri Martinaud, Georges Montagrin ou Jean Gelin… Il y avait aussi Lucien Charrin, jeune instituteur agricole itinérant, bien connu dans la région, qui écrivait des articles techniques dans le bulletin du groupement. Tous ces gens étaient devenus des confidents avec qui mes parents discutaient longuement, assis autour de la table à Chapey, en buvant un verre de vin.

"L'Essor Bressan"

Bulletin de Liaison du Groupement de Productivité de la Région de SAINT-TRIVIER-DE-COURTES - Ain

NUMÉRO SPÉCIAL

édité à l'occasion de la Première ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Groupement de Productivité

et de la

3me Foire - Concours de Saint-Trivier-de-Courtes

Les 20 et 21 Septembre 1953

Le groupement rassemblait les demandes des adhérents dans un programme annuel, soumis à une commission du ministère de l'Agriculture. Les subventions étaient réparties essentiellement sur des critères permettant un gain de productivité. Même les tracteurs n'étaient pas subventionnés. Henri Blachère, directeur des services agricoles, écrivait dans le n°1 du bulletin :

"Acheter un tracteur avant des engrais ou de bonnes semences, c'est mettre la charrue avant les bœufs".

La terre de Bresse était considérée comme très acide par les spécialistes. Alors les techniciens conseillaient de chauler fortement. Et les subventions étaient élevées : 30% du prix d'achat. Bientôt des montagnes de chaux blanche, 600 tonnes la première année, furent déversées, par camions entiers, au bord des champs. On étendait ensuite cette chaux avec le tombereau et le cheval. L'apport important d'engrais était également fortement conseillé. Certains adhérents furent même sanctionnés (diminution des subventions) dans le programme 1953-54, pour n'avoir pas suffisamment commandé d'engrais.

De nouvelles semences de maïs, qu'on appelait hybrides, arrivaient sur le marché. Elles avaient des noms bizarres : United 22 (en abrégé U22) ou Wisconsin 255 (W255) ou encore Minhybride 706 (M706). La plus employée fut la U22. Au début, malgré tous les mérites de ces nouvelles semences, annoncés par nos chers techniciens, les gens restaient sceptiques. Un soir, après souper, mon père choisit deux épis de même poids, un de maïs de pays, l'autre de maïs hybride. Puis il les égrena méticuleusement et plaça les grains de chaque épi dans un des plateaux de la balance. Alors là, je le vois encore lever les bras au ciel de surprise : le plateau où se trouvaient les grains de maïs hybride était descendu très bas, tandis que l'autre plateau montait vers le ciel.

Mes parents décidèrent de se lancer dans la production de poulets de Bresse. On ne parlait pas encore d'appellation contrôlée, mais d'un label "Volaille de Bresse Qualité France". Pour avoir droit aux subventions, ils ont signé un engagement les obligeant à produire leur volaille dans des conditions bien précises d'élevage, de nourriture, de commercialisation.

Un nouveau poulailler était nécessaire ; la construction fut réalisée par Maurice Servillat, maçon à Curciat, et les matériaux fournis par Germaine Colin de Saint Trivier. Son vieux camion, dont le moteur était encore équipé d'un gazogène avait bien du mal à monter la côte de Chapey. Une couveuse de 240 œufs, chauffée par une lampe à pétrole et deux éleveuses munies d'un poêle à charbon furent achetées chez Armand Chanel à Viriat.

Avant chaque couvée, mon père partait dans la campagne, acheter des œufs dans les fermes voisines qui avaient de bonnes pondeuses de Bresse. Cela faisait beaucoup d'œufs à trouver… que de voyages il a fait avec son vélo et son panier ! Dans la couveuse, les œufs étaient disposés sur une plaque coulissante, ce qui permettait de les retourner d'un seul coup. Dessous, un bac à sable, arrosé d'eau, maintenait l'humidité. La lampe à pétrole assurait le chauffage.

Après dix jours de couvée, on mirait les œufs. Dans une petite boîte en bois dont le couvercle était percé d'un grand trou, on installait une lampe électrique allumée. Le soir, après le repas et dans le noir complet, on posait les œufs, un par un, sur le trou du couvercle. Dans les bons œufs, l'embryon formait une tache sombre. Les œufs stériles, éclairés par la lampe étaient transparents et éliminés. C'était un jeu pour nous les enfants, d'aller chercher les œufs dans la couveuse et de les poser sur la boîte.

Le plus beau, c'était quand toutes ces petites boules jaunes sortaient de leur coquille ! Ma mère surveillait les éclosions à travers la vitre de la couveuse et portait ensuite des poussins sous le grand chapeau de l'éleveuse. Ils s'agglutinaient les uns sur les autres pour profiter au maximum de la chaleur du poêle à charbon. Alors il fallait intervenir pour les écarter et éviter qu'ils ne s'étouffent.

Lorsque les poussins étaient assez forts, mes parents les installaient dans des cabanes en bois, tout au fond du pré. Les buissons environnants leur servaient de refuge, lorsqu'une buse arrivait. Le bel oiseau, amateur de campagnols des champs, aimait bien améliorer son repas avec un poussin de Bresse bien dodu, à la grande colère de mon père.

L'essor bressan

Après la terrible épidémie de fièvre aphteuse de 1952-53, le cheptel bovin de la Bresse était décimé et en très mauvais état. Le groupement de productivité mit tout en œuvre pour reconstituer et améliorer les troupeaux des fermes bressanes. Les aides étaient importantes mais les règles pour les obtenir très strictes, et les races bovines autorisées limitées à la Montbéliarde et à la Tachetée de l'Est. Toutes les autres races, y compris la Charolaise étaient écartées car elles étaient considérées comme ne convenant pas à la Bresse.

La vocation laitière de la Bresse apparaissait incontestable aux yeux des techniciens des services agricoles. Henri Martinaud écrivait dans le N°2 du bulletin :

"On peut affirmer que, sauf pour quelques exploitations importantes et peu pourvues en main d'œuvre, la race charolaise n'est pas à sa place en Bresse."

Les temps ont-ils bien changé ?

Au début, les tarifs pratiqués étaient raisonnables. Mais ils devinrent rapidement abusifs du fait de certains maquignons qui essayèrent de profiter de la situation et de l'appellation "Vache du Doubs". Le groupement fut obligé d'y mettre bon ordre.

C'est à cette époque qu'apparut un homme nouveau dans la campagne, l'inséminateur artificiel. Ce monsieur avait la prétention de remplacer, à lui seul, tous les taureaux de Bresse et de Navarre. Alors, les histoires coquines allaient bon train sur son compte, au fond des étables. Un sous-centre d'insémination fut installé à Saint Julien sur Reyssouze, et les éleveurs fortement conseillés d'utiliser ses services. Terminée la corvée de la vache en chaleur qu'il fallait emmener chez le voisin le plus proche, propriétaire d'un taureau.

En 1958, les services du groupement de productivité furent étendus à l'ensemble des communes du canton de Saint Trivier. Mais les crédits se firent de plus en plus rares : seuls la chaux et les engrais furent toujours subventionnés.

Et finalement, le groupement disparaitra complètement. Mais, l'impact des actions qu'il avait générées, continuera à se faire sentir dans la région de Saint Trivier de Courtes.

Petite histoire, de ce temps-là, sur l'inséminateur

Chez nous…, on est moderne. Comme la vache du Guste demandait le taureau, la Félicie, sa femme, a fait venir l'inséminateur.

On l'a fait prévenir par le facteur. Le lendemain, il est arrivé avec sa camionnette et tout son fourbi. Le Guste et la Félicie, ils "z'ouvraient" de grands yeux, ils n'avaient jamais vu d'inséminateur au travail. "Donnez-moi un seau d'eau et une chaise", qu'il a commandé. Et le voilà en train de déballer des tas de choses. Puis il enlève sa veste, son chandail et sa chemise, et met le tout sur la chaise.

Alors le Guste est allé chercher, dans la boîte à outils, le marteau et un grand clou qu'il a planté dans la porte.

"C'est pour quoi faire ?" a demandé l'inséminateur.

"C'est pour accrocher votre culotte", qu'a répondu le Guste. "Pour le reste, ma femme et moi, on s'en va, on aime autant ne pas voir ça !"

Le plus fort de l'histoire, c'est que l'inséminateur a tellement ri qu'il n'a pas pu faire son travail et la vache du Guste, elle n'a toujours pas de veau.

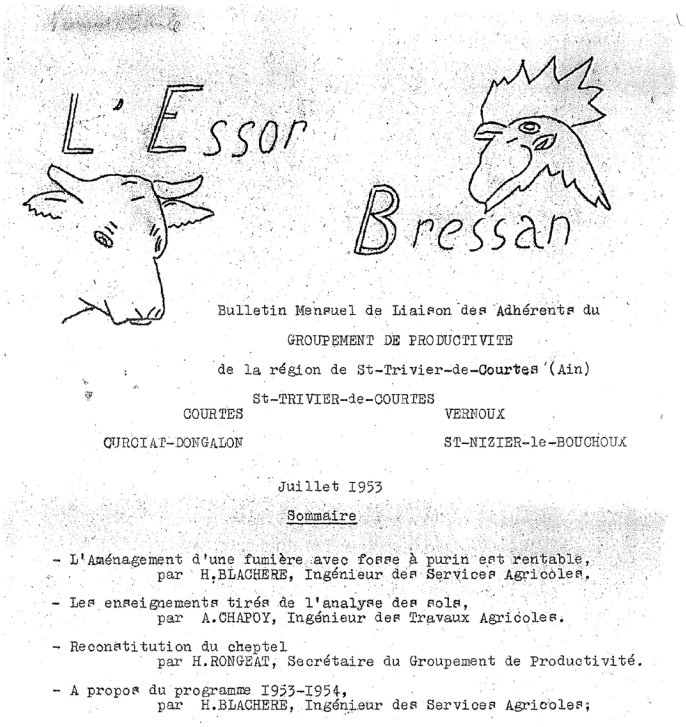

L'Essor Bressan

Bulletin Mensuel de Liaison des Adhérents du
GROUPEMENT DE PRODUCTIVITE
de la région de St-Trivier-de-Courtes (Ain)

St-TRIVIER-de-COURTES
COURTES — VERNOUX
CURCIAT-DONGALON — ST-NIZIER-le-BOUCHOUX

Juillet 1953

Sommaire

- L'Aménagement d'une fumière avec fosse à purin est rentable, par H.BLACHERE, Ingénieur des Services Agricoles.
- Les enseignements tirés de l'analyse des sols, par A.CHAPOY, Ingénieur des Travaux Agricoles.
- Reconstitution du cheptel par H.RONGEAT, Secrétaire du Groupement de Productivité.
- A propos du programme 1953-1954, par H.BLACHERE, Ingénieur des Services Agricoles;

Pierre BASSET

ADMR

Accueil de jour ADMR Pays de Bresse

Maladie d'Alzheimer et apparentées

220 rue de l'ancien collège 01 560 St Trivier de Courtes

06 71 40 93 06

La politique et le but de l'accueil de jour est d'assurer le maintien à domicile de la personne accueillie le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions, tout en apportant un soutien aux aidants. Riche de 5 ans d'expériences, nous proposons des activités personnalisés ainsi que des sorties accompagnées afin de travailler la mémoire ou la coordination suivant les besoins identifiés, tout en respectant le libre choix de chacun, le tout dans un cadre accueillant et sécurisant favorisant l'échange.

Notre équipe constituée de personnes diplômées veille au confort des personnes accueillies et au respect de chacun. Soucieux de toujours proposer un service de qualité, l'accueil de jour est inscrit dans un processus d'audits visant à l'amélioration continue de la qualité. Ainsi en 2016, l'accueil de jour a mis en place un plan d'actions afin de proposer un service toujours plus personnalisé.

2 lieux d'accueil sont disponibles, l'un à St Trivier de Courtes, l'autre à Montrevel-en-Bresse. Nous mettons à la disposition des habitants dans un rayon de 15 km autour de ces sites, un service de transport afin de permettre aux personnes de rejoindre l'accueil de jour et d'assurer le retour à domicile.

Notre service est éligible au plan d'aide de l'APA et aides des caisses de retraite. L'accueil de jour est un service ADMR proposé par l'ADMR Pays de Bresse 220 rue de l'ancien collège 01 560 St Trivier de Courtes et bénéficiant des aides des communautés de communes de St Trivier de Courtes et Montrevel-en-Bresse.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez des renseignements, des plaquettes de présentation, vous pouvez contacter Mme JEANNIN Agathe, infirmière coordinatrice, au 06 71 40 93 06.

Apiculture

Déclaration de ruches 2016 : Du 1er septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

*(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE

DANS LES BASSES COURS

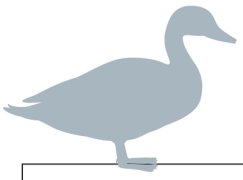

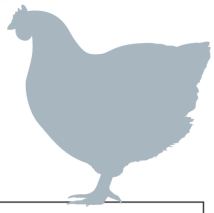

– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

► confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

► exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :
http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations
Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

– **protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;**

– aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;

– il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

– il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

POUR EN SAVOIR PLUS : HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE

Communauté de communes

Rationaliser la carte intercommunale des départements, tel était l'un des objectifs de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. C'est chose faite sur notre territoire puisque les 7 intercommunalités couvrant le bassin de vie de Bourg en Bresse vont fusionner au 01/01/2017. Les Communautés de Communes du Canton de Saint Trivier de Courtes, de Montrevel en Bresse, de Coligny, de Treffort en Revermont, de la Vallière, de Bresse Dombes Sud Revermont et de Bourg en Bresse Agglomération formeront, **à partir du 1er janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B) regroupant 76 communes et 127 500 habitants.**

Un Comité de pilotage composé de 4 élus par intercommunalité ont réfléchi à l'organisation politique et administrative de la future collectivité. Michel Brunet (Saint Trivier de Courtes), Valérie Guyon (Saint Nizier le Bouchoux), Michel Lemaire (Mantenay) et Aimé Nicolier (Lescheroux) ont activement participé à ces travaux. Aucune compétence communautaire ne sera rétrocédée aux communes.

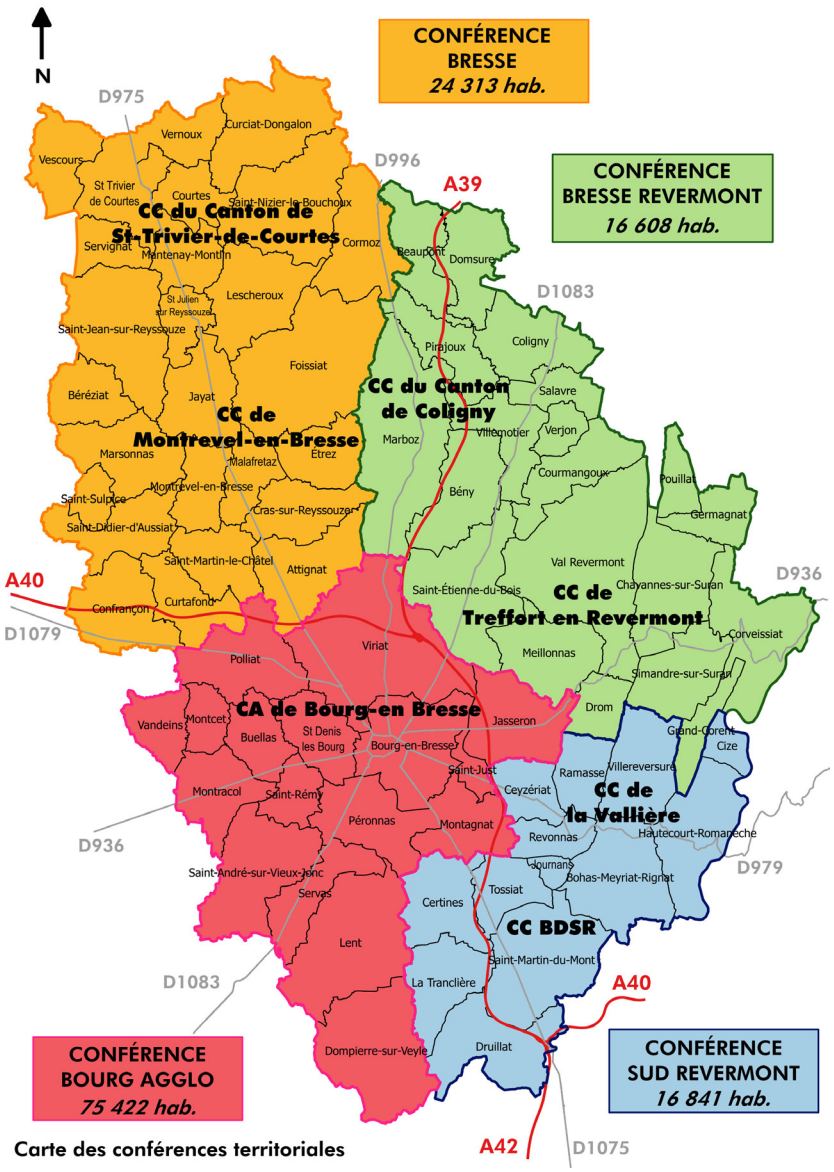

Carte des conférences territoriales

D'un point de vue pratique, les services à la population mis en place par notre intercommunalité tels que le centre multi-accueil, le relais assistants maternels, l'espace jeunes, les équipements sportifs, la collecte des ordures ménagères et la déchèterie continueront à fonctionner comme aujourd'hui tout en bénéficiant des effets positifs de la mutualisation de moyens (remplacement de personnel, achats de matériels et fournitures en grosse quantité pour faire des économies d'échelle, etc). L'accueil des usagers se poursuivra à l'Espace de la Carronnière. Les services seront supervisés à l'échelle d'un territoire plus vaste : le « pôle territorial Bresse » qui sera situé à Montrevel en Bresse. La continuité des services au public est l'objectif n°1 des élus en charge de la fusion.

D'un point de vue politique, les conférences territoriales (voir carte jointe) calquées sur les mêmes territoires réuniront les anciens et nouveaux conseillers communautaires pour débattre des projets locaux. En effet notre territoire passera de 26 représentants communautaires à 12 (un par commune) ; ces derniers siègeront au Conseil communautaire de la CA3B.

Communauté de communes

Réhabilitation du Parc d'activités de Roujus

La ZA des Reisses de Cormoz, zone d'activités d'envergue intercommunale est actuellement en fin de commercialisation.

Afin de poursuivre leur politique de développement économique, les conseillers communautaires ont décidé de réhabiliter le Parc d'activités de Roujus située à Saint Trivier de Courtes à proximité de la déchetterie sur une surface totale d'environ 5.5ha, idéalement situé le long de la Départementale D975 sur l'axe Bourg-en-Bresse - Chalon sur Saône.

Il s'agit de réaliser des plateformes équipées (éligibles à la fibre optique), des voiries d'accès et un bassin de rétention.

Au préalable de ces travaux, une haie bocagère a été plantée en lisère de la zone afin de créer un écran végétal entre les futures entreprises et les habitations les plus proches, financée à 70% par la Région.

Le montant global des travaux de réhabilitation est de 1 010 000 € HT soutenu à hauteur de 215 000€ par l'Etat (DETR).

Les travaux ont démarré en septembre 2016 pour une durée de 7 mois.

Espace jeunes

L'espace jeunes de la communauté de communes du canton de Saint Trivier de Courtes, géré par l'association Léo Lagrange Centre Est, est un accueil de loisirs dédié au 11/17 ans des 12 communes de la CC. Cette structure jeunesse est ouverte les mercredis et samedis pendant les semaines scolaires, ainsi qu'à chaque période de vacances (hors vacances de Noël). Un programme d'activités est proposé pour chaque période répondant aux envies et aux besoins des adolescents.

Un stage BAFA, organisé par Léo Lagrange Centre Est, est programmé du Samedi 15 Avril au Samedi 22 Avril 2017 à l'Espace de La Carronnière à Saint Trivier de Courtes. Ce stage, en externat, est ouvert à tous et à toutes à partir de 17 ans. Dans le cadre de sa politique de formation, l'Espace jeunes a la possibilité d'aider 2 jeunes du territoire à financer ce premier stage théorique BAFA.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Quentin PAGNON au 06.70.79.23.00 ou par mail à l'adresse suivante : quentin.pagnon@leolagrange.org

Réhabilitation de l'ancienne beurrerie

En collaboration avec la SEMCODA, la Communauté de communes s'est engagée dans les travaux d'aménagement de l'Ancienne Beurrerie, route de Curciat à Saint Trivier de Courtes.

Les travaux, qui ont démarré en novembre 2015, vont permettre de créer 7 logements, 2 locaux d'activités et l'atelier technique communautaire.

Le montant total de l'investissement est de près de 900 000€, dont 540 000€TTC pour la Communauté de Communes.

L'objectif de cette rénovation est multiple puisqu'il s'agit de réhabiliter une friche à l'entrée de la commune de Saint Trivier, d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.

C'était également une demande de la fromagerie voisine « La Compagnie des Fromages & RichesMonts » pour qui le fait d'avoir des logements dans l'enceinte de son site industriel risquait à terme de compromettre son autorisation d'exploiter. Les logements ont donc été supprimés au profit de bureaux et vestiaires. La pérennité du site industriel est ainsi préservée.

Les anciens bureaux de la fromagerie deviennent des locaux d'activités.

Point Accueil CPEF

Depuis février 2016, un « Point Accueil CPEF » (Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) s'est ouvert à Saint Trivier de Courtes. Le « point accueil CPEF » propose un accueil, une information en lien avec la vie affective et sexuelle et la contraception et un accès à la contraception (prescription et délivrance de première contraception, dépannage, contraception d'urgence et réalisation de test de grossesse).

La prise en charge médicale gratuite et confidentielle est effectuée par une sage-femme de 13h à 16h chaque mercredi, sans rendez-vous, dans les locaux du Relais Assistants Maternels, 120 rue de la gendarmerie à Saint Trivier de Courtes.

Tous les mardis, de 9H à 11H, se tient une permanence de puériculture, animée par une sage-femme et une infirmière. Au programme : pesée des bébés, échanges et conseils avec les parents, dans les locaux du Relais Assistants Maternels, 120 rue de la gendarmerie à Saint Trivier de Courtes.

Mots croisés

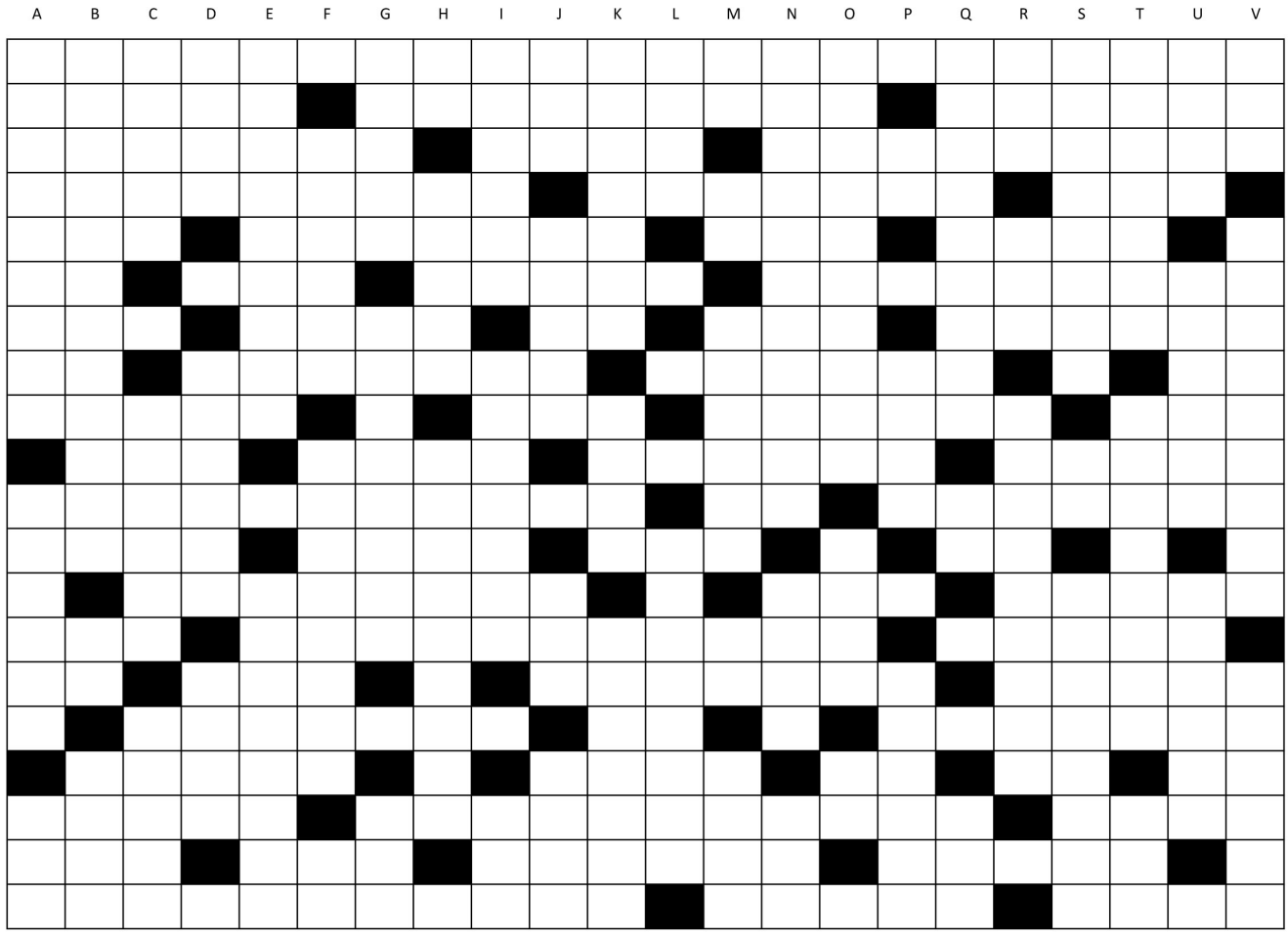

Horizontalement

1) Aura lieu en 2017 (2 mots)
2) Maladie infectieuse - Lobes - Non acquises
3) Scies - Victoire prussienne - Rue communale
4) Balafre - Petite aile - Amour bestial
5) Demie mouche - poison - Glace anglaise - Use
6) Pronom -A la fin de l'office - Recueil de cartes - Survêtements
7) Armée secrète - Minant au centre - 4 romain - En Roumanie - Patates
8) Symbole de luminance- Rissole - Relevée - Venu au monde
9) Sans quoi - Première page - Ristourne - Pas cuit
10) Pour les chevaux - Unité de pression - Fabriquer - Désert
11) Hameau communal - Enlevé phonétiquement - Enflamme
12) Crochet - Amas de sporanges - Peut être de table - Article
13) Carburants - Elime - Rapais
14) Eux - Relatifs à la beauté - Fromages
15) Symbole chimique - Cycle - Extraite par incision - Langue morte (l')
16) Parieurs - Dans le cornet - Fixat
17) Parfois d'eau - Encaustique -Police criminelle - Note - Interjection
18) Inondée - Groupement - Pronom
19) Peuple zambien - Genre musical - Centre de formation - Du passé
20) Hameau communal (les) - Vin blanc - Majesté

Verticalement

A) Scrutins - Hameau communal (2 mots) - Rien argotique
B) Auront lieu en 2017 - Déchiffré - Petite colonie
C) Vide en montant - Casiers - Bijou
D) Hurla - Broussailles - Dédie
E) Attirance - Gavera
F) Rodent - Dépeuplées - Attention à la tête
G) Eau dans le désert - Chériront - Variété de pommes
H) Lettre grecque - Ici - Commerçantes.
I) Implorent -Femelles avec leurs petits - Certain
J) Rigole - Insulaire - Bienheureuse - Bord
K) Disponibilité montante - Blousées - Signes
L) Transpirai -Rechercher
M) Pronom - Mesure chinoise - Oiseau - Cuivre renversé - Liquides
N) Vomirent - Rivière congolaise - Demie mouche
O) Occultisme - Crochet - Note
P) Note - Irlande - Sèche
Q) Cagnottes - Volume abrégé - Venus au monde
R) Un milieu de singe - Mémoire audiovisuelle - Réjouies
S) Bourde - Soleil renversé - Minuteurs
T) Transmettent - Suit la grange à Curciat - Règle
U) Mou - Natures - Terre promise
V)Direction - Isolées - Aérien

Informations pratiques

Mairie de Curciat

Téléphone	04 74 52 90 68
Fax	04 74 52 96 10
Email	mairie.curciat@free.fr
Heures d'ouverture	9h à 12h sauf le mercredi
Site Internet	http://www.curciat-dongalon.fr

Location de la salle polyvalente

		Habitant de la commune	Extérieur
1 jour	Salle	125 €	180 €
	Annexe	45 €	55 €
	L'ensemble	170 €	235 €
2 jours	Salle	180 €	250 €
	Salle + annexe	250 €	340 €

Nourrices agréées

Cécile CACHEUX	07.60.88.23.47
Laurence MOREL	06.61.26.29.93
Virginie INDERCHIT	04.74.52.97.68

Correspondants de presse

LE PROGRÈS	Roland BURTIN	04.74.52.93.07 - 06.12.71.01.52 roland.burtin@orange.fr

Ordures ménagères

Collecte le mercredi:
Du 1er juin au 30 septembre : tôt le matin
Du 1er octobre au 31 mai : l'après midi

Déchèterie

Ouverture	Lundi	de 14h00 à 18h00
	Mercredi	de 14h00 à 18h00
	Samedi	de 8h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00